

UN DIABLE DANS LA BOÎTE



Par Chloé Andries et Céline Gautier
Illustrations : Mélanie Utzmann-North

En 2025, la poste belge a signé un pacte avec le diable. Elle a ouvert grand ses bras à la plateforme Temu, l'une des entreprises les plus malfamées de l'e-commerce chinois. Tirillée depuis des décennies entre logique de marché et missions publiques, Bpost (devenue Bnode) est bel et bien dans un nœud. Pour le dénouer, il est urgent de s'interroger sur l'évolution du service postal.

Pour bien comprendre : Bpostgroup, la poste belge, s'est débarrassé de sa référence postale pour s'appeler désormais « Bnode ». Cette société englobe plusieurs filiales et activités. La distribution de courrier et colis en Belgique se fait toujours sous le nom « Bpost ». Dans cet article, nous utiliserons donc les deux noms.

1. Voir les rapports du Business and Human Rights Centre.

Le 26 novembre 2025. Pause photo. Deux hommes en costume, face à l'objectif. Table blanche, fardes rouges, stylos neufs. Logos de Temu et de Bpostgroup en arrière-plan. Chris Peeters, CEO de Bpost/Bnode, serre la main d'un responsable de Temu, l'une des grandes plateformes chinoises d'e-commerce. La photo accompagne un communiqué : « *Temu signe un protocole d'entente avec Bpostgroup pour renforcer leur collaboration logistique internationale.* » Le contenu de ce « protocole d'accord » reste secret, mais une chose est sûre : il facilitera les activités de la plateforme au sein de l'Union européenne.

Bnode n'est pas la seule à flairer l'opportunité commerciale qui s'annonce. Temu a réussi à nouer, fin 2025, des accords similaires avec sept postes européennes. Harsard du calendrier ? La même année, la Commission européenne a évoqué la « puissance dévastatrice » de structures comme

Shein et Temu. Le Parlement européen a voté une taxe de 3 euros sur les petits colis provenant de l'extérieur de l'Union, applicable à partir de juillet 2026. Pour contourner cette taxe, les plateformes chinoises ancrent donc leur destin à celui d'entreprises européennes en vue.

« Une gifle » ! « Un cheval de Troie » ! La réaction la plus vive contre cet accord ne vient pas, cette fois, des associations de défense des droits humains ou de l'environnement. Temu (comme Shein) exploite pourtant la main-d'œuvre chinoise¹ et se soustrait aux règles européennes en matière de sécurité et d'environnement. Ce sont les représentants des indépendants, des PME et du commerce (Unizo et Comeos) qui crient le plus fort : Temu sape notre économie ! Le Parlement fait « groupings ».



7 janvier 2026. Commission Économie à la Chambre. Le CEO Chris Peeters est auditionné par les parlementaires. Il tente de rassurer : Temu a promis qu'il s'implantait

en Europe pour y vendre des produits européens. Certes, le CEO ne peut pas garantir que ces produits « européens » ne seront pas des produits chinois entreposés en Europe. Mais il doit sauver l'emploi de ses 37 000 travailleurs et travailleuses. Arrivé à la tête de Bpost en 2023, Chris Peeters (ancien patron d'Elia, 14 ans au sein du cabinet de conseil McKinsey) affiche un objectif : faire de son groupe un leader de la logistique des colis. Bpost livre déjà, par exemple, 20 à 25 % des colis Temu qui arrivent en Belgique.

« Une majorité des partis représentés dans la salle ont participé à l'assassinat de l'entreprise publique. »

— Stéphane Daussaint (CSC) au Parlement, 7 janvier 2026

De l'extrême droite à l'extrême gauche, de la majorité comme de l'opposition, les parlementaires dénoncent la trahison d'une « entreprise publique », qui pactise avec une « société d'État chinois » coupable d'une concurrence déloyale faite aux commerces locaux. Les élu-es rappellent la marée de brots déversés sur notre continent (plus de 10 millions de colis chinois par jour en Europe), les dangers pour la santé et l'environnement, l'incitation à la surconsommation, le risque d'espionnage par le gouvernement chinois ou la stratégie de contournement des taxes européennes. La N-VA et l'Open VLD (rebaptisé « Anders ») insistent, quant à eux, sur l'autonomie de gestion de Bnode, qu'ils souhaitent voir privatiser à terme.

Après trois heures de débat à la Chambre, des syndicalistes de Bnode prennent enfin la parole. Leur réputation les précède. L'histoire de la poste belge est en ef-

2. Qui réunissait côté Francophone, libéraux, socialistes et écologistes.

3. L'actuel gouvernement N-VA, MR, Vooruit, Engagés, CD&V.

fet marquée par une mobilisation syndicale sans égale, menée par les francophones de la CGSP (socialiste) et de la CSC (chrétienne). Ces hommes-là défendent avec fougue les travailleurs et travailleuses d'une entreprise « publique » devenue au fil du temps une société commerciale « agile » et « orientée clients », cotée en bourse depuis 2013. Ils sont assis à quelques mètres de leur CEO. Une tribune s'offre à eux.

Thierry Tasset (CGSP) démarre : « *Je vais faire un truc dont j'ai pas l'habitude : Merci à notre patron d'avoir aussi bien défendu la boîte.* » Pardon ? Contre toute attente, le syndicaliste est en train de retourner la charge. Non pas contre le CEO, « *sur qui on peut toujours taper* », mais contre le politique. « *Je suis ravi, EN-FIN, d'apprendre que l'État voudrait être plus impliqué dans la gestion de l'entreprise.* » Stéphane Daussaint (CSC) enfonce le clou : « *De mon expérience syndicale, ici, je n'avais jamais autant entendu le mot "entreprise publique". Entreprise publique ! Je l'ai entendu à toutes les sauces aujourd'hui. Mais une majorité des partis représentés dans la salle ont participé à l'assassinat de l'entreprise publique.* » Il fulmine : « *Quand on a assassiné la presse écrite et les 3 000 emplois qui allaient avec chez Bpost, où était cette référence à l'"entreprise publique" ? On l'a oubliée. Quand on a assassiné la banque de la poste, qui était la deuxième banque belge, on a oublié que c'était une entreprise publique.* »

Le syndicaliste fait référence à la décision du gouvernement Vivaldi² fin 2023 de retirer à Bpost une de ses missions de service public, la distribution des journaux, ainsi qu'à l'intégration totale de la banque de la poste dans le groupe français BNP Paribas, en 2024. L'État a aussi mis fin au paiement des pensions par assignation postale.

Le prochain contrat de gestion de Bnode (négocié cette année) devra, selon l'Arizona³, encore « intégrer un objectif de

réduction des coûts de 50 millions d'euros par an à partir de 2027, tout en garantissant la continuité et la qualité du service public». Il faudra tailler, encore, dans le réseau de bureaux de poste. D'autant que le contexte est déjà compliqué pour Bnode. Le volume de lettres chute de manière vertigineuse : -10 % en 2025 par rapport à 2024 ! Et le marché de la livraison connaît une concurrence débridée des PostNL, Mondial Relay, DPD, Amazon Delivery, etc., qui se soucient de la protection des travailleurs ou de l'environnement comme de leur premier colis.

Il ne se trouve pas grand monde, dans la salle, pour ne pas reconnaître que Bnode se trouve au cœur d'un nœud. Un triple nœud : elle doit remplir des missions de service public en respectant des standards sociaux et environnementaux élevés, trouver le moyen de gérer la baisse des subventions de l'État et rendre des comptes à ses actionnaires privés. Cela dans un contexte de libéralisation de marché et de concurrence mondialisée.

Stéphane Daussaint, comme son patron, renvoie la responsabilité aux parlementaires : « Vous mettez la poste dans des conditions de marché sauvage, dans un milieu qui est probablement un des plus anxiogènes, mais vous lui demandez d'être exemplaire comme entreprise publique ? Comment peut-on oser ? Comment peut-on oser ? »



Bruxelles X, le plus gros centre de tri postal de Belgique, au bord du canal à Neder-over-Heembeek. Ici, on ne parle plus beaucoup de lettres, mais bien de chiffres :

80 000 m², jusqu'à 300 000 colis par jour scannés et orientés vers leur destination finale, près de 800 personnes qui se relaient 24 h/24 lors des pics de fin d'année. Le 2 décembre 2025, juste après le Black Friday, Bpost a traité 829 000 paquets en une journée.

À Bruxelles X, les gros clients peuvent encore déposer des marchandises à 3 h du matin pour une livraison le lendemain. Le tri se fait principalement la nuit. « Bpost est devenue la prostituée d'Amazon », résume un syndicaliste. Les plus gros volumes proviennent de Bol (pour les Flamands) et d'Amazon (pour le marché francophone). En 2022, l'entreprise américaine, partenaire commercial majeur de Bpost, a implanté son propre réseau logistique en Belgique. Depuis lors, elle pratique ce qu'on appelle le « cherry picking » ou « cueillette de cerises ». Elle se réserve les livraisons les plus rentables, notamment dans les centres urbains (= les cerises). Mais elle laisse à Bpost les zones rurales isolées (= les queues de cerises). Dans le cadre du service universel, Bpost a en effet l'obligation de desservir tout le territoire, cinq jours par semaine.

La direction comme les syndicats de Bnode estiment donc aujourd'hui que, dans un marché libéralisé, les règles de concurrence ne sont pas équitables. Non seulement la poste assure des services publics sous-financés, et l'exemplarité coûte cher.



Bpost se décrit comme « une référence en matière de durabilité sociale et environnementale ». Les colis sont livrés avec camionnettes ou vélos électriques, CDI en bonne et due forme et sourire du facteur. Un quart des colis seraient déjà livrés sans



4. Chiffre de 2025 pour l'aéroport de Bierseet (L'Écho et De Tijd).

émission carbone. Mais Bpost peut-elle sérieusement acheminer des colis Shein, Temu ou Amazon, en sifflant ? Peut-elle ignorer la mauvaise qualité des produits, les conditions de travail et environnementales que pratiquent ces géants ? Ne pourrait-elle pas, au moins, s'abstenir de nouer des partenariats privilégiés avec une plateforme comme Temu ?

Quand on lui pose la question, Chris Peeters renvoie la patate aux politiques : ce n'est pas à Bnode d'interdire la présence d'une entreprise commerciale sur le sol belge. Si des clients commandent chez Temu, quelqu'un doit bien se charger de la livraison – ne vaut-il pas mieux que ce soit la poste ? Il invoque aussi le principe du se-

cret de la correspondance. « Si j'envoie une lettre d'amour à quelqu'un, je ne veux pas que le facteur la lise. » De plus, si les postes devaient contrôler elles-mêmes le contenu des colis et leur légalité, elles seraient impayables. Et ce serait la porte ouverte à toutes les dérives. « Vous voulez que Bpost ouvre vos colis et dise : "Ah ? Encore un Airfryer ? Mais que mange cette personne ?" » Bpost s'occupe donc des livraisons, pas des réglementations.

Qui, alors, contrôle le contenu des colis ? Les douanes. Qui contrôle, en vrai, les 4 millions de paquets qui arrivent chaque jour en Belgique ? Des douaniers débordés, qui peuvent à peine vérifier 0,006 % des colis⁴.

Et c'est bien là le problème. Une fois le colis dédouané, Bpost ou l'un de ses concurrents peut l'acheminer, sans se soucier de ce qu'il contient. Cette logique permet à Bpost de livrer des produits chinois contenant des substances chimiques interdites en Europe, tout en faisant des efforts réels pour « mettre la durabilité au cœur de sa mission ».



Cette exemplarité, Bpost doit notamment la trouver dans la réduction de son impact carbone. Dans l'e-commerce et la distribution, toutes les attentions se portent sur le « dernier kilomètre », considéré comme le plus polluant. Avec ses solutions technologiques (vélos-camionnette électriques ultramaniables, armoires à colis 100 % automatisées, applis en constante amélioration...), Bpost obtiendra une meilleure performance qu'un concurrent qui utilise un véhicule diesel au pot d'échappement cassé pour livrer 50 adresses dispersées.

« On compare différents modes d'acquisition d'un produit, mais on ne prend pas en compte le fait que l'e-commerce nous incite à consommer sans cesse plus. »

— Solène Sureau (ULB)

5. Les pré-noms des Facteurs/trices ont été modifiés.

Solène Sureau n'est pas convaincue pour autant. Cette chercheuse à la Solvay Brussels School of Economics and Management

de l'ULB étudie la transition durable. Pour elle, les études d'impact de l'e-commerce oublient une partie du problème : elles ne regardent que les unités d'achat et jamais les volumes. Qui eux augmentent ! « On compare différents modes d'acquisition d'un produit (à domicile, dans un point extérieur, acheté en magasin, etc.), mais on ne prend pas en compte le fait que l'e-commerce nous incite à consommer sans cesse plus. » C'est un peu comme l'industrie aéronautique qui rend les moteurs d'avions moins polluants, alors que le trafic aérien ne cesse d'augmenter. En participant au modèle Temu, Bpost contribue, d'une certaine manière, à la surconsommation qu'il engendre. La poste entend donc offrir un service public digne, tout en ayant intérêt à voir nos achats compulsifs augmenter.

D'un côté, la croissance, tête baissée. De l'autre, la responsabilité environnementale, tête haute. À la fin de l'année 2025, sur des affiches publicitaires de quatre mètres sur trois, Bpost annonçait : « Avec nos Bbox, c'est facile de renvoyer vos 13 pulls ». Et plus écologique.



Rumes (Tournais), le long de la grand-route. Alexandre⁵ gare sa camionnette Bpost. Nous sommes sur le parking d'Intermarché. Le facteur s'avance vers une imposante armoire, un cube de Rubik de 80 casiers, flanqué d'une photo de pigeon voyageur, drone et facteur souriant. Les managers appellent ça une « Bbox ». Mais sur le terrain, ça s'appelle un « cubi ». Nous, on dirait « armoire à colis ». Face à la machine, le facteur présente sa scannette. Bip. L'écran s'allume :

« Cher Alexandre, vous pouvez immédiatement commencer à remplir, scannez votre code-barres. » C'est parti. Un colis, un scan, un bip. « Le casier 16 est ouvert pour vous. » Colis déposé, porte refermée. Un colis, un scan, un bip, « Le casier 23 est ouvert pour vous ». Colis déposé, porte refermée.

Les armoires à colis, c'est LE nouveau mobilier des espaces publics. Il y en avait 1 250 sur le sol belge fin 2024 ; contre 2 540 aujourd'hui.

Et ça continue. 34 fois. Le logiciel a tout précalculé. Dans une armoire aux rangements optimisés, le scan des gros colis ouvre de gros casiers. Les petits colis des petits casiers. Les maigres des maigres, les carrés des carrés. Le ballet dure quelques minutes à peine. C'est une affaire qui roule. Une ode à l'optimisation.

Les armoires à colis, c'est LE nouveau mobilier des espaces publics. Il y en avait 1 250 sur le sol belge fin 2024 ; contre 2 540 aujourd'hui. Un « fois deux » en un an. Et Bpost en annonce 1 000 de plus en ce début 2026. « Si l'on considère le nombre de Bbox par habitant, nous avons la croissance la plus forte de toute l'Europe », s'enflamme Laurens Himpe, responsable « armoires ».

Et pour la suite ? « Notre nouvel objectif, c'est d'avoir une Bbox à cinq minutes de chaque personne en Belgique. » Bpost anticipe les évolutions du marché. En 2029, se réjouit Laurens Himpe, « 50 % des livraisons se feront hors du domicile ». Cette petite phrase n'a l'air de rien. Elle pourrait même nous laisser penser à un basculement réjouissant, des livraisons à domicile (pol-

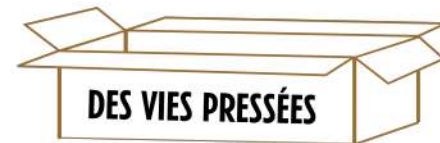
luantes) vers les points de retrait (qui le sont moins). Ce n'est pas du tout ça. « Les livraisons à domicile resteront stables, mais le « hors-domicile » va grimper. » Le volume global d'achats en ligne va donc encore augmenter.

Aujourd'hui, 70 % des partenariats pour l'installation de Bbox sont noués avec des privés, comme Lidl ou Ahold (qui détient Delhaize). Mais que se passe-t-il si, demain, les supermarchés Lidl ferment leurs portes ? Bpost aimerait installer plus de Bbox dans des espaces publics. Mais la place est limitée et, les communes le voient bien, un gros cubi en métal devant l'hôtel de ville, c'est moche à pleurer. Même avec des autocollants imitation « vieilles pierres ». En juin 2025, la députée Vooruit (socialiste) Nele Daenen a déposé une proposition de loi pour imposer au prestataire du service universel (actuellement Bpost) d'installer un distributeur de colis dans chaque commune. La proposition fait actuellement l'objet d'une enquête par l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT), pour évaluer la demande du public.

En attendant, Mondial Relay et DHL ont aussi lancé leur opération « armoires ». C'est le coup d'envoi d'une course pour mettre la main sur les espaces les plus en vue. Stéphane Daussaint (CSC) s'interroge : « La politique ne devrait-il pas réguler ces armoires ? Pourquoi ne pourrait-on pas décider que l'acheminement des colis doit se faire obligatoirement via des armoires Bpost ? Cela se fait dans les télécoms, où vous pouvez choisir n'importe quel opérateur, mais passer par le même réseau Proximus. »

Les armoires à colis ont un avantage carbone sur la distribution à domicile. Mais elles suppriment tout contact humain. Pourraient-elles, à terme, tuer les facteurs ? « C'est schizophrénique, reconnaît Stéphane Daussaint, car ces armoires cannibalisent une partie du travail du facteur. Mais, paradoxalement, elles permettent de maintenir

nos emplois dans un secteur hyperconcurrentiel. Ce sont des emplois qui respectent des conditions de travail décentes, alors que, dans le secteur privé, c'est la jungle.»



Jennifer est factrice chez Bpost depuis 18 ans. «Aujourd'hui, tout est minuté. Les chiffres, les chiffres, on n'entend que ça.» Quand elle arrive le matin, Jennifer s'enregistre avec une scannette qui traque, minute par minute, toutes ses actions. Dans sa camionnette, Jennifer a aussi un enregistreur de données (data logger) : «Si je m'arrête plus de deux minutes, un bip se déclenche, jusqu'à ce que je revienne. Mais si le client doit aller chercher sa carte d'identité ou, si je prends des nouvelles d'une personne seule, je vais pas dire "désolée, ça bipe".» Elle sait que, pour chaque tâche, un nombre de secondes est prévu par la machine (sept secondes pour déposer le courrier dans une boîte). «Alors je prends sur ma demi-heure de pause, tant pis.»

Toute cette histoire de minutage n'a pas commencé hier. Elle est le résultat de la libéralisation entamée au début des années 1990. Une étude menée par le Crisp⁶ décrit comment, de 1991 à 2015, au nom d'une «modernisation», la poste a en réalité opéré une véritable mutation, vers un «service quasi privé orienté vers la clientèle et pleinement inscrit dans un contexte libéralisé». Avec un point de rupture atteint en 2013 lors de l'introduction en bourse. Celle-ci est, «historiquement, très interpellante», juge Marek Hudon, professeur à la Solvay Brussels School Economics & Management. «Le fonctionnement de la bourse pousse la logique commerciale à son maximum et place Bnode dans une perspective de rentabilité à court terme. La dimension

économique est devenue beaucoup plus visible que la dimension sociétale ou le contrat de gestion.»

Après trois décennies d'optimisation maximale, reste-t-il encore quelque chose à rentabiliser? Jennifer est catégorique : «Il n'y a vraiment plus moyen d'optimiser l'humain.» Une lassitude qui fait écho aux propos de Stéphane Daussaint : «Dans les normes Géoroute (logiciel qui organise les tournées des facteurs, actualisé tous les deux ans), seules trois minutes par jour et par personne sont consacrées au "temps commercial"», à savoir le temps consacré à des échanges avec les usagers. Philippe, facteur collecteur depuis 20 ans, se désole : «La fracture numérique est bien plus importante qu'on ne le dit.» «Avant», il distribuait les gazettes, les loyers, les pensions... «Tout ça, c'était du service public.»



Au Danemark, depuis le 1^{er} janvier 2026, les boîtes aux lettres publiques sont à vendre. La poste ne livre plus le courrier. Les dernières lettres sont acheminées par d'autres opérateurs. Chris Peeters l'a déjà annoncé : si la distribution du courrier n'est plus suffisamment subsidiée par l'État belge (le prix du timbre ne couvre pas tous les frais), il arrêtera, lui aussi, ce boulot ingrat.

L'année 2026 est celle du basculement. Le gouvernement fédéral doit signer, avant la fin décembre, un nouveau contrat de gestion avec Bnode. Celui-ci définit les «services d'intérêt économique général» confiés à la poste et pour lesquels une coupe de 50 millions d'euros a donc été annoncée. L'Arizona pourrait aussi revoir les obligations contenues dans le «service postal uni-

7. Le crépuscule des services publics. Nadège Vezinat. La Vie des idées.

versel», assuré par Bpost jusqu'à fin 2028. Elle devra tenir compte d'une future réglementation européenne, qui doit garantir un accès universel à des services de livraison (y compris dans les zones non rentables) et offrir aux différents opérateurs un «level playing field» (un terrain de jeu identique pour chaque joueur, sur lequel aucune équipe n'est désavantagée).

Va-t-on encore financer des tournées quotidiennes vers chaque domicile? Ou assouplir la distribution du courrier et basculer vers des points de dépôt? Souhaite-t-on que les employé·es de la poste remplissent de nouvelles missions de proximité? Doivent-ils/elles vraiment satisfaire notre demande pour des livraisons plus rapides, le jour même ou en soirée? Travailler pour le rayonnement de Temu? En 2026, quel est le rôle de la poste?

La sociologue française Nadège Vezinat s'in-

terrogeait déjà en 2019⁷ : «Le service public doit-il nécessairement être rentable? [...] En négligeant ce qui ne se mesure pas (lien social, présence et attractivité territoriale, qualité des services rendus...), le service public ne se vide-t-il pas de son sens premier et essentiel?»



L'économiste Bruno Colmant estime qu'il est temps de refermer la «parenthèse» néolibérale, à laquelle il a pourtant longtemps cru. En 2022, il déclarait au micro de la RTBF : «La croissance est fondée sur la pollution. On exige du futur, pour la jouissance du présent, une rentabilité qui est su-



6. «De La Poste à Bpost : histoire d'une mutation (1991-2015)», Courrier hebdomadaire du CRISP.

périeure à ce que la Terre peut promouvoir. L'État doit reprendre la main. » Nous lui avons demandé ce qu'il pensait de la situation actuelle de Bnode. « *Le modèle "50 % État, 50 % bourse" est le pire qu'on puisse imaginer. Il faudrait renationaliser tout ce qui, chez Bnode, a une fonction d'utilité publique en Belgique.* »

Une partie de l'actuel gouvernement, dont la N-VA de Bart De Wever, roule plutôt dans le sens inverse et s'est déjà prononcée en faveur d'une privatisation de Bnode. Et venant de l'opposition, une proposition de loi a été déposée par Anders (Open VLD), en février 2025, pour supprimer l'obligation d'une participation de l'État de 51 % dans Proximus et Bnode.

La Direction générale des postes est née en 1830, juste après la création de la Belgique. C'est l'un des premiers services publics du Royaume. Il s'apprête à fêter ses 200 ans. En mandarin, « bon anniversaire » se dit « Shengri kuaile ». 🐉

Chloé Andries et Céline Gauthier CC BY-NC-ND

Illustrations : Mélanie Uitzmann-North CC BY-NC-ND

Enquête réalisée avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles

